

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 11 octobre 2012 A 20 H**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
réuni sous la Présidence de
M. Philippe TARILLON, Président**

DESIGNE un secrétaire de séance : M. PERTUY (Knutange).

DENONCE une nouvelle fois l'attitude d'ArcelorMittal qui a, par ailleurs, profité d'avantages considérables pour pérenniser son activité en Lorraine ;

PREND ACTE de la décision du président du comité central d'Entreprise qui donne 60 jours au Gouvernement pour trouver un repreneur pour la filière liquide, acceptant d'y inclure la cokerie ;

DEMANDE au Gouvernement qui a affirmé sa volonté et montré sa détermination à trouver un repreneur de tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif ;

S'ENGAGE à accompagner tout repreneur qui présenterait un projet viable pour la reprise du site et de la filière liquide, indispensable à la réalisation du projet ULCOS ;

APPELLE à l'inscription rapide à l'ordre du jour du calendrier parlementaire et au vote de la loi tendant à garantir la poursuite de l'activité des établissements viables ;

DEMANDE à l'Etat qu'il obtienne du groupe ArcelorMittal en contrepartie de l'engagement des finances publiques des garanties sur les investissements nécessaires à la pérennisation des installations des filières chaude et froide en Lorraine.

DEMANDE au représentant de l'Etat de mettre en œuvre un nouveau plan d'aide et de soutien à l'égard des entreprises sous-traitantes ;

S'ENGAGE à se battre aux côtés des salariés et s'associera aux initiatives de mobilisation de l'ensemble de la Vallée de la Fensch et du bassin sidérurgique ;

APPELLE l'ensemble des collectivités et acteurs politiques à se mobiliser pour l'emploi ;

REAFFIRME son engagement et son soutien en faveur du projet ULCOS qui pérenniserait la filière liquide et constituerait une innovation technologique et environnementale majeure ;

REAFFIRME sa volonté de travailler avec l'ensemble des partenaires au développement de nouveaux outils économiques tels que l'EUROPORT, et de renforcer l'attractivité de son territoire pour favoriser l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 H 50

HAYANGE, le 16 octobre 2012
Le Président,

Philippe TARILLON

Membres élus : 58

En activité : 58

Membres présents : 45

Membres ayant donné procuration : 4

Membre absent excusé : 5

Membre absent : 4

Date de la convocation : 5 octobre 2012

La séance débute à 20 H 00 et se termine à 21 H 50

Affiché à l'hôtel de communauté de Hayange (siège de la Communauté) le 16 octobre 2012

Etaient présents : Mmes AQUE, KOCEVAR, HOFER, MULLER, CHINI, IORIO, MIDON, FICARRA, DESMOULINS, POJER, WAX, LEGRAND et WALDUNG.

MM. CERBAI Joël, GULINO, MAROCHINI, PERON, ARNOULD, CORVISIER, HEYERT, LIEBGOTT, FLAMME, LOGNON, CAYUELA, DAVID, MARICHY, MUSCHIATI, SCHAAF, CERBAI Fabrice, CORAZZA, PERTUY, PIERRAT, PRISCAL, GORI, HILBERT, KHALDI, MORENA, QUINQUETON, JURCZAK, RENAUD, DERDAB, LEONARDI, MEDVES, RAINERI et TARILLON.

Melle POJER arrive à 20 H 13 et participe à la délibération.

M. ARNOULD arrive à 20 H 25 et participe à la délibération.

M. CAYUELA quitte la séance à 21 H 30, donne procuration à M. DAVID.

Mme MIDON quitte la séance à 21 H 30, donne procuration à M. MARICHY.

M. FLAMME quitte la séance à 21 H 45, donne procuration à M. LOGNON.

Etaient absents : Mmes TORRI, MOUMENE et MANCHETTE. M. BEAUQUEL

Etaient absents excusés : MM. BERNHARDT, DEUTSCH, GREINER, MONTI et SCHWARTZ

Etaient absents excusés mais ayant donné procuration : Mme DEGUILLAUME, MM. DESINDES, LARCHER et STEINER,